



Bâtiments à l'extrémité est du barrage, à l'entrée du canal d'amenée.

IVR43\_20152501021NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2015

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation